

Informations sur le support en euros des contrats KOREGE ouverts à la commercialisation

Vous trouverez ci-dessous **les informations sur le support en euros au titre de l'année 2024 des contrats KOREGE ouverts à la commercialisation au 31/12/2024.**

| Libellé du contrat | Rendement garanti moyen | Taux moyen de la participation aux bénéfices ⁽²⁾ | Rendement net moyen servi ⁽³⁾ | Taux moyen des frais prélevés ⁽⁴⁾ | Taux des taxes et des prélèvements sociaux ⁽⁵⁾ |
|--|-------------------------|---|--|--|---|
| HSBC Private Assurance 2* | - | 2,54 % | 2,79 % | 0,65 % | 17,20 % |
| HSBC Private Capitalisation 2* | - | 2,70 % | 2,70 % | 0,50 % | 17,20 % |
| KOREGE Essentiel 2 | - | 2,12 % | 2,45 % | 0,90 % | 17,20 % |
| KOREGE Évolution Patrimoine Capitalisation 2 | - | 2,20 % | 2,64 % | 0,83 % | 17,20 % |
| KOREGE Évolution Patrimoine Vie 2 | - | 2,20 % | 2,72 % | 0,83 % | 17,20 % |
| KOREGE Stratégie Patrimoine Capitalisation 2 | - | 2,51 % | 2,87 % | 0,75 % | 17,20 % |
| KOREGE Stratégie Patrimoine Vie 2 | - | 2,51 % | 2,90 % | 0,75 % | 17,20 % |
| KOREGE Stratégie Retraite | - | 2,70 % | 2,70 % | 0,96 % | - |

Ces contrats ne proposent pas de taux garanti.

Ces taux ne constituent pas un engagement de la part de KOREGE.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

*Les marques HSBC, ainsi que toutes les marques similaires et leurs variantes sont utilisées sous licence KOREGE accordée par HSBC CONTINENTAL EUROPE et les entités du groupe associées.

⁽¹⁾ Taux garanti annuel moyen, après déduction des frais de gestion du contrat et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables selon la législation en vigueur.

⁽²⁾ Taux de participation aux bénéfices annuel moyen, après déduction des frais de gestion du contrat, et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables selon la législation en vigueur.

⁽³⁾ Taux de revalorisation annuel moyen, après déduction des frais de gestion du contrat, y compris éventuels taux techniques, taux garantis ou bonus, et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables selon la législation en vigueur.

⁽⁴⁾ Ces frais correspondent aux frais de gestion du support en euros du contrat.

⁽⁵⁾ Ce taux correspond au taux de prélèvements sociaux applicables au 1er janvier 2025 pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France et affiliées à la Sécurité sociale française. Ces prélèvements sociaux sont prélevés chaque année sur le support en euros lors de la revalorisation de ce dernier. Ce taux ne prend pas en compte la fiscalité ou les prélèvements sociaux applicables en cas de rachat ou sortie en capital ou en rente. Vous pouvez obtenir toutes les informations sur la fiscalité de votre contrat auprès de votre conseiller.

Rémunération du support en euros des contrats KOREGE ouverts à la commercialisation

Vous trouverez ci-dessous **les rémunérations moyennes du support en euros au titre des années 2020 à 2023 des contrats KOREGE ouverts à la commercialisation au 31/12/2024.**

| Libellé du contrat | Taux servi moyen en 2023* | Taux servi moyen en 2022* | Taux servi moyen en 2021* | Taux servi moyen en 2020* |
|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| HSBC Private Assurance 2** | 2,91 % | 2,08 % | 1,23 % | 1,28 % |
| HSBC Private Capitalisation 2** | 1,32 % | 2,24 % | 1,39 % | 1,44 % |
| KOREGE Essentiel 2 | 2,41 % | 1,72 % | 0,88 % | 0,89 % |
| KOREGE Évolution Patrimoine Capitalisation 2 | 2,57 % | 1,85 % | 0,98 % | 1,00 % |
| KOREGE Évolution Patrimoine Vie 2 | 2,62 % | 1,87 % | 1,02 % | 1,01 % |
| KOREGE Stratégie Patrimoine Capitalisation 2 | 2,79 % | 2,12 % | 1,26 % | 1,28 % |
| KOREGE Stratégie Patrimoine Vie 2 | 2,81 % | 2,13 % | 1,28 % | 1,28 % |
| KOREGE Stratégie Retraite | 2,70 % | 2,00 % | 1,45 % | 1,22 % |

Ces contrats ne proposent pas de taux garanti.

Ces taux ne constituent pas un engagement de la part de KOREGE.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

* Taux de revalorisation annuel moyen, après déduction des frais de gestion du contrat, y compris éventuels taux techniques, taux garantis ou bonus, et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables selon la législation en vigueur.

** Les marques HSBC, ainsi que toutes les marques similaires et leurs variantes sont utilisées sous licence KOREGE accordée par HSBC CONTINENTAL EUROPE et les entités du groupe associées.

